

# Noyarey

NUMÉRO 1 NOVEMBRE 2009

# actu

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

## Plan Local d'Urbanisme



***Un bon plan  
pour l'avenir  
de la commune***



# ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre

## 1 5 septembre

Journée des associations. Après le Forum des associations, c'est la remise du trophée de la ville à une vingtaine de personnes, honorées pour leurs résultats ou leur engagement, qui clôtura cette journée entièrement dédiée à la vie associative.

## 2 20 septembre

Fête du village. Aux couleurs des folklores du monde, cette 27<sup>e</sup> édition a rassemblé petits et grands d'abord dans les rues du village au moment du défilé, puis sur la place Victor Jat où après le repas, les Nucérétiens ont dansé avant de rejoindre le parc Oddos pour assister au fameux fiercé d'ânes.

## 3 23-27 septembre

Le Chapiteau de l'Isère fait escale à Noyarey Cinq soirées, trois spectacles, deux représentations scolaires... au total, près de 900 personnes ont profité de cette scène itinérante, invitée par la commune.

## 4 7 octobre

Mercredi, c'est jour de marché. Le marché organisé jusqu'à présent le vendredi, se déroule désormais le mercredi de 16h à 19h, un créneau horaire qui correspond davantage au mode de vie des nombreux Nucérétiens qui redécouvrent les vertus du commerce de proximité !

## 5 17-18 octobre

Voyage à Merone. Une soixantaine de Nucérétiens retrouve la petite ville de Lombardie avec laquelle Noyarey est jumelée. Un week-end riche en moments partagés, à Milan, en famille et... autour de la pasta ! Nous recevons nos amis italiens le 8 mai 2010. D'ici là, un projet d'échange scolaire devrait être organisé par nos deux communes.



1



2



3



4



5

# Sommaire

**la commune** 4-5  
*au quotidien*

**dossier** 6-7

## Plan Local d'Urbanisme

*Un bon plan pour l'avenir de la commune*



**du côté** 8-10  
*des associations*

**infos** 11  
*pratiques*

**l'agenda** 12  
*des manifestations*

## Noyarey actu

n°1 NOVEMBRE 2009

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey  
Mairie, rue du Maupas 38360 Noyarey  
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97  
E-mail : accueil@mairie-noyarey.com - www.mairie-noyarey.com

Directeur de la publication : Denis Roux - Rédacteur en chef : Didier Custot  
Ont collaboré à ce numéro : Josiane Brun - les associations de la commune  
Crédit photos : Commune, Sylvie Chappaz  
Comité de relecture : Annick Chevallet, Sophie Dupisson, Marie-Agnès Suchel  
Mise en page : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps, 04 76 06 10 45  
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux Claires, Echirolles, 04 76 09 34 19. Dépôt légal à parution



# ÉDITO



**N**ouveau nom, nouvelle maquette, nouveau format, nouvelles rubriques... Vous avez entre les mains le premier numéro de «Noyarey actu», le nouveau journal municipal qui a fait l'objet d'une refonte complète. Nous avons souhaité moderniser ce support pour en faire un journal plus attractif, plus efficace, c'est-à-dire en prise directe avec l'époque, riche en informations, afin d'offrir aux habitants une lecture complète de la vie de la commune. Dans chaque numéro, un dossier présentera dans le détail un projet fort

de la commune ou un domaine clé de l'action municipale. Nous avons aussi souhaité valoriser tous les temps forts de la vie de Noyarey.

Comment vivre son époque sans parler d'environnement ? La nouvelle rubrique «C'est ma planète», consacrée au développement durable, est destinée à promouvoir les bonnes pratiques respectueuses de l'environnement. Dans cette logique, et il est important de le souligner, «Noyarey actu» est imprimé sur un papier recyclé avec des encres biologiques végétales et bénéficie ainsi du label «Imprim'vert».

- **Nouveau journal**
- **Charte du développement durable**
- **PLU**

Ces options s'inscrivent pleinement dans la dynamique que nous souhaitons impulser dans la commune autour du développement durable. Première étape dans cette stratégie que nous voulons globale, la mise en œuvre de la Charte du développement durable constituée par un ensemble d'actions conduites par la municipalité et les services de la commune, et ce dans tous les domaines de la vie quotidienne.

L'élaboration du PLU, plan local d'urbanisme, sera également un puissant levier pour préserver notre environnement et assurer le développement de notre commune. En conciliant ces deux aspects essentiels, le PLU va nous permettre de donner une autre dimension aux projets de la commune et à la vie quotidienne. La réalisation de ce document d'aménagement du territoire nécessite d'abord l'établissement d'un diagnostic, c'est-à-dire un état des lieux des richesses et des potentialités de notre commune.

A partir de là, nous pourrons élaborer un projet vraiment cohérent. C'est une démarche passionnante parce qu'elle répond aussi à d'importants enjeux. Pour autant, elle n'en demeure pas moins difficile car il faudra privilégier l'intérêt général sur les intérêts particuliers. Cette vaste entreprise à laquelle vous serez pleinement associés s'avère aujourd'hui indispensable si nous voulons exister dans une agglomération de 450 000 habitants. Nous aurons plusieurs temps d'échange sur ces questions. J'espère que vous serez nombreux à apporter votre contribution. L'avenir de la commune nous concerne tous !

Bonne lecture !

Denis Roux  
Maire de Noyarey

## Six nouveaux logements

*La transformation de l'ancienne école du village, située rue du 19 mars 1962, en logements sociaux sera achevée d'ici la fin de l'année.*

L'OPAC 38 qui réalise cette opération immobilière prévoit l'arrivée des locataires en janvier 2010, tous Nucérétais. La commune a en effet obtenu l'attribution des 6 logements (3 T2, 3 T3) pour loger des familles nucérétaïnes.

Sur le plan architectural, c'est aussi une belle opération qui redonne vie à cette ancienne école-mairie construite en 1838. Elle fermera ses portes à la vie scolaire en 1995 et deviendra une annexe pour la vie associative. Le caractère du bâtiment a été

bien conservé. Les encadrements arrondis ont été gardés pour réaliser des loggias ; la hauteur de plafond a permis de créer 2 duplex ; enfin la création de rez-de-jardin valorise la position dominante du bâtiment, ouvert sur la Chartreuse. Le chauffage du bâtiment est assuré par une chaudière gaz à condensation, performante et économique et la production d'eau chaude par des panneaux solaires.

Le coût de l'ensemble des travaux s'élève à 742 000 € TTC. ■

## Une maison pour les associations

*Redéfinition des espaces, rénovation des sols et des murs, modification des sanitaires...*

D'importants travaux de rénovation ont été entrepris par la commune pour transformer l'ancienne école maternelle en maison des associations. Des aménagements ont été également réalisés pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Au total, le montant des travaux s'élève à près de 100 000 €. Trois salles réservées à la vie associative ont été attribuées à une dizaine d'associations. L'APJNV quitte le rez-de-chaussée de la mairie et la salle Saint-Jean pour s'installer dans ce nouvel espace où elle dispose de deux bureaux et d'une salle d'activités. Enfin, l'ancienne salle de motricité devient une salle à vocation festive mise à la disposition des associations et du public. Cette salle lumineuse de 120 m<sup>2</sup>, d'une capacité de 120 personnes est équipée d'un bar et d'un coin cuisine. Situé à deux pas de la mairie, ce bâtiment qui retrouve une seconde vie, conforte les équipements communaux tout en renforçant le pôle central du bas du Maupas. ■

### Les 11 associations bénéficiaires

APJNV, Atelier de peinture des Parparots, Club d'échecs, Club de scrabble, Don du Sang, Sou des écoles, Association des parents d'élèves de l'école primaire, Relais paroissial, Gymnastique volontaire, Couture et Kassumay

## EN BREF

### ► Italien

Les cours d'italien ont repris le 6 octobre dernier. Ils se déroulent les mercredi et jeudi de 19h à 20h30 et sont assurés par Sarah et Aurélie, les deux professeurs engagés l'année dernière. Les personnes intéressées peuvent encore s'inscrire en mairie.

### ► Loto

Son arrivée était annoncée pour le 30 septembre, mais les amateurs ont dû patienter pour valider leur grille au guichet de l'épicerie du village. En effet, les travaux nécessaires pour implanter les meubles et la machinerie ont été réalisés par la Française des jeux il y a quelques jours, le 28 octobre dernier. Une réalisation très attendue par M. Portier qui, pour satisfaire les joueurs, ouvre désormais son épicerie tous les jours. Bonne chance à tous les joueurs !

### ► Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Traditionnel rendez-vous annuel mais toujours très chaleureux, la réception des nouveaux arrivants se déroulera cette année le vendredi 20 novembre. Ils seront accueillis par Denis Roux, le maire et les membres du conseil municipal. Pour participer à cette réception, les habitants arrivés dans la commune depuis le 15 novembre 2008 doivent s'inscrire en mairie avant le 13 novembre prochain.

### ► Economisons l'eau !

Malgré la fin de l'été, la situation en matière de production d'eau potable reste toujours préoccupante dans notre commune. Le débit des sources qui continue en effet à baisser ne retrouvera son niveau normal qu'après une longue période de précipitations. Depuis le début du mois de septembre, 35 % de la population est alimenté par un maillage de secours le réseau du SIERG, qui couvre le secteur Saint-Jean. Les habitants sont donc appelés à poursuivre la réduction de leur consommation d'eau.



## L'actu de la commune dans votre boîte aux lettres... électronique !

Avez-vous reçu le dernier Flash le 15 septembre dernier par mail ? Pour recevoir cette lettre d'information mensuelle que la mairie édite pour permettre aux habitants de suivre plus régulièrement l'actualité de la commune, il suffit de vous abonner par mail, en confirmant votre abonnement à la responsable de la communication : [communication@mairie-noyarey.com](mailto:communication@mairie-noyarey.com)

Vous participerez ainsi à la réduction de la consommation de papier, une des actions retenues dans la Charte de développement durable, actuellement élaborée par la municipalité et les services.

Que les personnes qui n'ont pas d'ordinateur se rassurent, elles pourront recevoir, la version papier à domicile. Mais pour cela, elles doivent aussi confirmer leur abonnement (gratuit) auprès des services de la mairie. ■



## Rentrée scolaire

**205**, c'est le nombre d'enfants scolarisés cette année à Noyarey. Si l'effectif est stable en maternelle (68), il est en augmentation à l'école élémentaire qui compte désormais 137 élèves. La rentrée 2009 aura été marquée par le maintien de la 6<sup>e</sup> classe de l'école élémentaire, remise en cause au mois de juin, et finalement autorisée par l'Inspection académique après les démarches entreprises par la municipalité pour défendre le maintien de cette classe, indispensable. Une démarche soutenue par l'association d'élèves de l'école primaire. Aujourd'hui, c'est une satisfaction pour l'équipe enseignante et les élèves qui bénéficient de classes moins chargées (21 à 24 élèves). Une nouvelle enseignante a intégré l'école élémentaire ; il s'agit de Marianne Brunetton.

Les deux écoles ont désormais un nom, voté par le conseil municipal le 9 septembre : l'école maternelle la Coccinelle et l'école élémentaire de la Vanne. ■

## C'est ma planète

les bons gestes au quotidien

## Le désherbage écologique

*Simple, efficace et respectueux de l'environnement, le désherbage thermique est pratiqué par les services techniques de la commune depuis le début du mois d'octobre.*

Il est effectué avec un matériel portable sur le dos ou traîné sur un chariot, composé d'une bouteille de gaz (Propane) de 5 kg équipée d'une lance qui produit une flamme. Le procédé\* est on ne peut plus simple, consistant à provoquer un choc thermique de manière à faire éclater les cellules végétales des plantes sans pour autant les brûler. Un phénomène que les jardiniers connaissent bien : le coup de chaleur. Lorsque la flamme effleure la mauvaise herbe, l'eau s'évapore et les protéines contenues dans les cellules se coagulent. L'effet est visible dans les heures qui suivent : la partie aérienne de la plante soumise à ce traitement se dessèche peu à peu avant de se décomposer en une quinzaine de jours. Plusieurs passages sont néanmoins nécessaires, pendant environ deux ans, pour éradiquer

la mauvaise herbe. Mais le bénéfice de cette pratique alternative au traditionnel désherbage chimique (entièrement abandonné par les services techniques) est bien sûr global, puisque l'on évite la pollution du sol, de l'eau, et dans une certaine mesure de l'air, même si la technique engendre une faible émission de CO<sup>2</sup>, un gaz à effet de serre. Si vous souhaitez adopter cette pratique pour l'entretien de votre jardin, sachez que vous pouvez trouver ce type de matériel dans la plupart des jardineries. Le coût du matériel acheté par la mairie s'élève à 260 €. ■

\* Le brûlage à la flamme est la technique la plus couramment utilisée parmi les quatre qui existent actuellement sur le marché (à vapeur surchauffée, à infrarouges, à mousse chaude)



# PLU *Un bon plan pour l'avenir de la commune*

*La commune sera bientôt dotée d'un PLU (Plan local d'urbanisme), un document majeur pour l'aménagement de son territoire. En remplaçant le POS (Plan d'occupation des sols), le PLU ouvre aussi de nouvelles perspectives à la municipalité, notamment en matière de développement durable. Ce projet partagé avec les habitants, fera l'objet d'une large concertation.*

Le PLU. Voilà un nouveau terme qui va désormais faire partie de votre vie quotidienne. La commune vient en effet de s'engager dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme lors du dernier conseil municipal qui s'est tenu le 19 octobre. Il est destiné à remplacer son Plan d'occupation des sols, approuvé en juillet 1979, modifié à plusieurs reprises, qui ne permettait plus d'intégrer les nouveaux enjeux de développement durable que la municipalité souhaite prendre en compte dans son projet communal.

La démarche est importante, car elle constitue d'abord une petite révolution dans la gestion communale. Avec ce dispositif, on passe en effet d'une logique de gestion foncière de l'espace à la traduction d'une politique locale d'aménagement, encouragée par la loi SRU\*.

**Le POS ne répond plus aux nouvelles problématiques du territoire**

Créé en 1967, le POS qui a été pendant plus de 30 ans l'instrument de la politique foncière des communes ne répond plus aux nouvelles problématiques de la vie de la cité et de l'aménagement du territoire.

Face à la multiplication de phénomènes tels que la périurbanisation, le mitage des espaces naturels, la mobilité de la population... le POS est devenu inadapté aux enjeux actuels de la ville, de plus en plus complexes.

Alors que le POS se traduisait par «un urbanisme de zonage», le PLU repose lui sur un projet global défini à partir des besoins et des enjeux de la commune. Et ça change complètement la donne ! La collectivité peut envisager son développement de manière cohérente en prenant en compte tous les domaines qui participent à la vie

quotidienne : économie, environnement, équilibre social de l'habitat, déplacements, équipements et services. Ces aspects font l'objet d'un diagnostic, élaboré par un bureau d'études spécialisé, dans le cadre d'une large concertation. Objectif : permettre aux élus de prendre en compte l'ensemble des enjeux relatifs au village, avec une vision globale permettant d'élaborer le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la commune. Ce document central dans le PLU, présentera ainsi toutes les intentions de la municipalité pour les années à venir.

## imaginons le Noyarey de demain

Comment imaginez-vous Noyarey à l'horizon 2020-2025 ? Une ville à la campagne ? Un village dortoir à proximité d'un bassin de vie ? Un espace intégré dans le tissu urbain de Grenoble ? Un espace de respiration et de tranquillité au cœur d'une agglomération dynamique ?... Au-delà des images d'Épinal ou des scénarios catastrophe, l'enjeu du devenir de la commune est bien de préserver son identité et son environnement, tout en assurant son développement. C'est cet équilibre entre renouvellement et développement urbain et préservation des espaces agricoles et naturels qui sera déterminé et déterminant dans le PLU.

Sur le plan environnemental, l'équipe municipale souhaite que le PLU mette en valeur les espaces naturels remarquables de la commune, le bois du Gélinot en particulier, son riche réseau hydrologique constitué par plusieurs torrents, ainsi que son appartenance au Parc naturel régional du Vercors. La charte du développement durable élaborée par la commune sera également prise en compte dans ce futur document d'urbanisme.

## Repenser l'organisation de la commune

L'optimisation des déplacements à l'intérieur de la commune et vers les territoires voisins ainsi que les questions de sécurité qui en découlent seront bien sûr des points importants de ce PLU, intégrant les dispositions du Plan local de déplacements (PLD), un dispositif intercommunal élaboré actuellement en partenariat avec la commune de Veurey.

Tout l'intérêt du PLU sera également de repenser l'organisation de la commune au travers de ses différents pôles de centralité. Il s'agira très concrètement de conforter certains secteurs afin qu'ils deviennent des espaces fonctionnels répondant à plusieurs aspects de la vie quotidienne, à l'instar du pôle sport-école structuré par l'espace Charles de Gaulle et le groupe scolaire. Un lieu dédié à l'apprentissage et aux loisirs qui crée de la vie et du lien social.

Noyarey qui abrite l'une des trois zones agricoles stratégiques de l'agglomération grenobloise et une zone d'activités aujourd'hui entièrement commercialisée, aura aussi à préserver les activités agricoles et économiques, existantes et potentielles. Avec ce PLU, que la municipalité souhaite exemplaire en matière de développement durable, la commune disposera d'ici deux ans, d'un cadre performant, permettant de réaliser des projets d'aménagement adaptés aux réalités quotidiennes et à l'évolution de son territoire. Une dynamique à laquelle les habitants pourront pleinement participer dans le cadre d'une concertation qui sera élargie à l'ensemble de la population le 10 mars prochain lors du premier forum public. ■

\* Loi de Solidarité et de Renouveau Urbain du 13/12/2000.



## 2 questions à Marie-Agnès Suchel,

1<sup>er</sup> adjoint chargé de l'aménagement de l'espace, de l'urbanisme, de l'environnement, du développement durable et du patrimoine



### Pourquoi la commune s'engage dans une démarche de PLU ?

C'est une décision qui s'est naturellement imposée à l'équipe municipale car le plan d'occupation des sols de Noyarey, qui date de 30 ans et a subi de nombreuses modifications successives nous oblige aujourd'hui à avoir une réflexion complète sur la politique d'urbanisme de la commune mais aussi, et plus largement, une vision globale et cohérente de notre territoire. De plus, non seulement nous devons aujourd'hui raisonner à l'échelle de la commune, mais aussi, à celle de l'agglomération et du parc du Vercors. En fait, le PLU va nous permettre d'avoir un nouveau cadre pour gérer les opérations d'urbanisme, désormais appréhendées en fonction d'orientations politiques fondamentales. Il couvrira autant la préservation de notre environnement que la pérennité de l'agriculture et de l'activité économique, la création de logements dans une optique de diversification de l'offre, ou encore le renforcement des équipements et des services.

### Quel est l'enjeu principal de ce PLU ?

Les enjeux sont nombreux dans une petite commune comme la nôtre, partie intégrante d'une agglomération urbaine mais aussi caractérisée par la richesse de son environnement et son cadre de vie. Le défi que nous avons à relever, c'est de trouver l'équilibre entre le renouvellement

et le développement du tissu urbain pour répondre à l'évolution de la population tout en préservant l'espace rural, notamment dans la plaine. Aujourd'hui, toutes les communes doivent penser leur développement en économisant l'espace et en développant la mixité urbaine, comme le préconise le SCOT\* qui encadre la région grenobloise. Derrière ces vocables quelque peu «urbanistiques» c'est le devenir de notre commune qui est en question : lutter contre l'étalement urbain, trop consommateur d'espace et organiser le territoire pour optimiser toutes les fonctions de la vie quotidienne : habiter, travailler, se déplacer, aller à l'école, pratiquer des activités de loisirs...

C'est notre responsabilité d'élu que de penser l'avenir de notre commune. Le contexte dans lequel nous le faisons aujourd'hui est à la fois complexe, parce qu'il faut tenir compte des contraintes imposées par la gestion des risques majeurs par exemple, mais passionnant, car la préservation de notre environnement est désormais une donnée qui s'impose à nous tous.

C'est tout le sens de la démarche de développement durable que nous voulons mettre en œuvre, en élaborant également une charte de l'environnement, opérationnelle début 2010 et avec la commune de Veurey, un plan local de déplacements.

\* Le Schéma de cohérence territoriale sera à partir de 2011 le nouveau cadre pour organiser le développement des territoires. Créé par la loi SRU, le SCOT vise à mettre en cohérence des politiques jusqu'ici sectorielles telles que l'habitat, les déplacements, l'environnement, les équipements commerciaux, et à rendre les politiques d'urbanisme plus claires et plus démocratiques. Ici, il couvre l'agglomération grenobloise, le Sud grenoblois, le Grésivaudan, le Voironnais, La Bièvre et le Sud Grésivaudan.

Les habitants seront pleinement associés à la démarche dans le cadre de trois forums publics. Au cours du premier, programmé le mercredi 10 mars 2010, une présentation du travail des ateliers sera faite et un débat organisé avec la participation d'acteurs extérieurs (Métro, Agence d'urbanisme de la région grenobloise, Schéma Directeur...). Le 2<sup>e</sup> forum sera axé sur la présentation du PADD et un débat sur l'aménagement et la transformation du territoire communal en présence également des institutions locales (Métro, Parc du Vercors, AURG, Schéma Directeur...). Le dernier forum, consacré à la présentation du PLU, sera organisé avant

le lancement de l'enquête publique. Enfin, un dossier de présentation du projet sera à la disposition des habitants en mairie pendant toute la durée d'élaboration du PLU. ■

### Vous avez dit PLD ?

La vocation d'un PLD est d'organiser les déplacements de tous les usagers. Le PLD de Noyarey-Veurey sera intégré au Plan de Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération grenobloise. Il fera l'objet d'une 1<sup>ère</sup> réunion publique en mairie de Noyarey le 24 novembre prochain à partir de 19h.



## Une démarche participative

*Un projet ne vaut que s'il est partagé. L'élaboration du PLU est une démarche encadrée par la loi SRU qui prévoit une phase de concertation, l'enquête publique.*

A Noyarey, la municipalité a souhaité aller au-delà, pour faire de cette démarche un projet partagé par tous. L'idée est d'établir une dynamique de réflexion collective et prospective qui permettra aux habitants d'avoir une vision des problématiques et de participer à la «fabrication» du projet. Ce processus de concertation sera organisé dans le cadre de neuf ateliers qui réuniront les représentants de la vie économique, agricole, associative, éducative, le Conseil de concertation mais aussi les services de la mairie et les principales institutions locales, puis de trois forums publics.

Le premier atelier consacré à la présentation de la démarche aux différents acteurs s'est déroulé le mercredi 4 novembre. Les suivants, organisés d'ici le mois de mars, permettront d'aborder les grands thèmes structurants du PLU : environnement et cadre de vie, lieux d'échanges et de socialité, liaisons territoriales/déplacements et circulations, habitat, développement économique et développement urbain. Un exposé des scénarios d'intentions fera l'objet du 8<sup>e</sup> atelier et une synthèse sur ces scénarios sera à l'ordre du jour du dernier atelier, organisé après le premier forum.

## La Dent du Loup sur la scène en 2010

**C'**est le nom d'une nouvelle association créée par une Nucérétaine passionnée par le théâtre, Martine Hairabédian. L'association a été créée autour d'un projet ambitieux : monter, excusez du peu, une pièce de Shakespeare ! C'est un coup de cœur pour Les Commères de Windsor, «un Shakespeare, léger et très enlevé», qui donne envie à Martine Hairabédian de concrétiser ce projet. Cette Nucérétaine qui fait du théâtre depuis plus de 15 ans, membre de deux troupes locales (Les aériens du spectacle et Attrape-Lune) a fait appel à Bernard Py et Christel Rochas pour la mise en scène. La distribution des rôles – une vingtaine – est en cours, mais tandis qu'elle incarnera l'une des deux commères, deux autres Nucérétains participent aussi à l'aventure : Bernard Chappelle et Michel Karamitros. Trois commédiens amateurs que les Nucérétains ont pu apprécier cet hiver dans La Pastorale, le spectacle monté par le Comité des fêtes. Les répétitions qui se dérouleront Salle Saint Jean ont commencé cet été. Il faudra attendre le printemps 2010



Martine Hairabédian  
au 3<sup>e</sup> rang, 2<sup>e</sup> en partant de la droite

pour applaudir, le 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai, à 20h30 à l'espace Charles de Gaulle cette pièce qui s'annonce comme une joyeuse farce villageoise. ■

**La Dent du Loup Théâtre**  
759, chemin des Communaux  
Tél. 04 76 53 83 81  
ladentdulouptheatre@orange.fr

## Charpichons les copains d'abord



**L'**association créée en 2003 rassemble des gastronomes qui aiment découvrir et partager les plaisirs du palais et les traditions. Elle s'engage aussi dans des actions de soutien aux personnes en difficulté. Ce sont d'ailleurs les initiales des valeurs partagées\* par les membres de l'association qui ont donné le nom «Charpichons», de «c» comme «convivialité à «s» comme «saveur». Depuis huit ans, l'association participe à l'organisation d'un salon des vins qui s'est ouvert à la gastronomie (14 exposants en 2002, et plus de 30 cette année). Une partie des bénéfices est reversée à une association caritative, différente chaque année, mais dont le but est toujours le même : apporter du soutien aux

enfants hospitalisés. L'association participe également chaque année au Téléthon sous diverses formes, animation sportive (handball en 2004) vente de «saucisse au mètre» (145 m vendus en 2005) ou de sapins (2008). L'association fait découvrir ou redécouvrir à ses membres les régions de France, leurs produits et leurs traditions. Enfin, les Charpichons se retrouvent régulièrement autour d'une bonne table ou en pique-nique. ■

**Contact : Hervé Bernard-Guelle (04 76 91 37 89)  
ou Béatrice Buccio (06 75 00 40 06).**

\* Convivialité, Hospitalité, Amitié, Rigolade, Plaisir, Imprévu, Copains, Humour, CEnologie, Nature, Saveur

## Instant musical le chant passionnément

**V**ous avez envie – comme de très nombreux Français ! – de chanter ou d'approfondir votre technique vocale ?... Cette association, créée par Mylène Javey, soprano dramatique, diplômée du Conservatoire de Grenoble, devrait répondre à vos attentes. L'association qui veut privilégier un enseignement de qualité et adapté, propose en effet des cours particuliers et collectifs. L'association souhaite que ce travail accompli par les élèves et les enseignants soit partagé avec le public local dans le cadre de concerts. Mylène Javey a aussi fondé un ensemble musical professionnel «Les concertines» afin de diffuser le travail des professeurs. ■

**Contact : 3, immeuble  
Saint-Jean  
Tél. : 04 76 25 75 98  
et 06 13 02 03 97  
instant.musical@gmail.com**



# ...VITE !

## ► Noyarey pétanque Loisirs

Le samedi 26 septembre, un méchoui concocté par Doudou et Nico a rassemblé sous l'égide de la bonne humeur une centaine de fidèles du club. La traditionnelle remise de récompenses de la saison a clôturé cette belle journée ensoleillée.



## ► Kassumay

Kassumay est une association humanitaire, basée dans la région grenobloise, elle intervient au Sénégal, principalement en Casamance, mais aussi à Dakar, pour réaliser des projets d'irrigation, de distribution d'eau, d'acheminement de matériel médical, d'accompagnement de handicapés, de construction d'écoles, d'équipement de classes, de parrainage, d'échanges culturels franco-sénégalais. Clotilde et Lisa, deux de nos adhérentes, ont réalisé un voyage en Casamance courant juin. Ce voyage avait pour but de découvrir ce beau pays qu'est le Sénégal mais aussi de profiter de leur présence en Casamance pour contacter nos interlocuteurs sur place. Elles ont recueilli un maximum d'informations que nous allons traiter lors de nos prochaines réunions. De plus, Kassumay apporte le soutien de sa structure locale à une association «La calebasse de la paix» qui monte des spectacles pour les enfants. Contact sur notre nouveau site Internet : [www.kassumay.org](http://www.kassumay.org)



## Comité des fêtes

### La Fête du village

La 27<sup>e</sup> fête du village s'est déroulée dans de très bonnes conditions, malgré le temps pluvieux en début de journée. La parade animée par l'Echo d'Echirolles, ainsi que les chars décorés par les riverains du Grand Pré, l'association du Sou des écoles et les parents d'élèves réunis, le groupe de jazz The road band, Les hauts de Noyarey avec leurs magnifiques costumes vénitiens, sans oublier Les Bidochons, la joyeuse bande des Nucérettes' boys, nous ont conduits sur la place du village.

Après l'apéritif offert par la municipalité, 210 convives se sont retrouvés autour d'une tartiflette géante. L'après-midi le public a découvert différents groupes folkloriques, «La Grèce», «L'Espagne», «Rigodons et Traditions» et le tout nouveau groupe de country de Noyarey-Veurey. Cette journée s'est terminée par l'incontournable tiercé



d'ânes qu'un public nombreux était venu soutenir. Malheureusement nous avons eu à déplorer deux chutes et deux poignets cassés. Le comité des fêtes souhaite un prompt rétablissement à Yves et Julien. Un grand merci à tous les bénévoles et à tous les Nucéretains qui ont contribué à la réussite de cette journée ! ■

## Plaisir de lire



Les vacances sont finies et la rentrée est bien là, et qui dit rentrée... dit inscriptions. Celles de la bibliothèque se font pour l'année civile, de janvier à décembre, mais toutes les personnes désireuses de s'inscrire maintenant seront les bienvenues. Le tarif est fixé à 10 € par famille. Petit rappel pour les nouveaux habitants : la bibliothèque est située au rez-de-chaussée de la mairie, face à la pharmacie. Vous trouverez de

nombreuses nouveautés ainsi qu'un choix varié. De nouvelles revues sont dans les bacs : Bricolage adulte, Bricolage enfant, Papoum pour les tous petits et La hulotte, consacrée à la faune et la flore de France, «le journal le plus lu dans les terriers». Nous remercions M. Raymond qui nous a offert très gentiment sa collection personnelle de La hulotte, désormais à votre disposition. N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou simplement visiter les lieux, nous vous accueillerons toujours avec plaisir. Toutes les suggestions d'achat de livres sont aussi les bienvenues. Bonne lecture à tous ! ■

### Nos horaires :

mercredi : 14h-15h

jeudi : 17h-19h

samedi : 11h-12h

Pendant les vacances scolaires :

jeudi 17h-19h.

## La Maison des P'tits Bouts

Une soirée bien remplie !

Cette année l'assemblée générale des P'tits Bout s'est déroulée le 29 juin dernier à Veurey-Voroize. Nous tenions à remercier les parents présents ainsi que les représentants des mairies de Noyarey et Veurey-Voroize.

En première partie de soirée, la présidente et l'équipe pédagogique ont présenté les différents rapports. Le rapport moral a été l'occasion d'aborder la hausse de la fréquentation, l'encadrement et l'équipe pédagogique, la gestion du personnel ou encore la réflexion sur la réponse à apporter à l'obligation de prise en charge des repas par la structure. Avec le rapport d'activités, le bilan des différentes animations (fête de Noël, Carnaval, Pâques...) et ateliers pédagogiques proposés à nos enfants a été fait. Nous avons conclu par le rapport financier commentant le compte de résultat de l'année 2008. Cette rencontre a permis de réélire le nouveau bureau, avec le maintien de six personnes et l'inscription de nouveaux bénévoles. La première réunion de bureau s'est déroulée le lundi 14 septembre à 20h.

En seconde partie de soirée, les parents ont été invités par le personnel pédagogique à découvrir les activités favorites de leurs enfants : ateliers cuisine, relaxation, psychomotricité, dessin et collage, ou encore lecture... le tout agrémenté de belles photos de nos chers bambins, affichées aux quatre coins de la structure. Ces activités ludiques ont permis aux nouveaux parents de faire la connaissance avec les membres de l'équipe et de se mettre, pour quelques heures, dans la peau de nos chères têtes blondes. ■

**La Maison P'tits Bouts : 04 76 53 90 07.**

### Le nouveau bureau

**Présidente :** Pezet Murielle - **Vice-présidente :** Quercia Nelly  
**Trésorière :** Blondeau Patricia - **Trésorier adjoint :** Lima Gregory  
**Secrétaire :** Douli Hakim - **Secrétaire adjointe :** Boero Caroline  
**Membres :** Coudert Stéphane, Prevot Cindie, Colombo Julie

## P'tits Nuces

Bravo les artistes en herbe !

Dans le cadre de la fête du village, l'association des parents d'élèves de maternelle Les P'tits Nuces avaient organisé un concours de dessins sur le thème des folklores du monde. De 14h à 16h sur la place Victor Jat, les enfants se sont installés sous le petit chapiteau pour faire de jolis coloriages ou exercer librement leur talent. A 16h30, le jury a sélectionné 16 dessins. Les gagnants de chaque tranche d'âge se sont vu remettre un joli cadeau par le Comité des fêtes. ■



## Sou des Ecoles

Election du nouveau bureau

Plusieurs personnes ont été motivées pour être membre actif du Sou pour cette année 2009-2010, dont deux ont pris part au bureau. Bienvenue à Muriel Boudon en tant que secrétaire et à Isabelle Ariano pour la vice-présidence. John Swales reste trésorier avec le support de Florence Bozzi, et Daniel Charvet, pour sa dernière année, passe le flambeau à notre nouvelle secrétaire. Merci aussi à Aristide, Carol, Claudine, Dolorès, Franck, Françoise, Laurence, Prazères et Sylvaine pour leur participation active.

Le froid arrive, les inscriptions aux séances de ski se dérouleront en novembre. Contact : Aristide Bonnet au 06 87 93 23 39.

Le Loto juniors se déroulera à l'Espace Charles de Gaulle, le 21 novembre prochain. Venez nombreux, dès 19h, pour gagner des lots de rêves sur le thème des cinq continents ! Skate board américain, raquette pour raid en Antarctique, boomerang australien, week-end en France, petit bijou électronique made in China... Une restauration rapide (sandwich, hot-dog, etc) est prévue à l'entracte ! ■

## Echecs

Les jeunes à l'honneur

Le Club d'échecs de Noyarey organise son prochain Tournoi départemental scolaire le mercredi 27 janvier 2010 à l'espace Charles de Gaulle. Le tournoi est ouvert à tous les jeunes des écoles primaires et des collèges du département. L'année dernière, il avait réuni 128 jeunes joueurs. C'est le premier temps fort de la saison organisé par le club qui est ouvert le mercredi et les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> samedis de chaque mois à la nouvelle maison des associations (ancienne école maternelle) de 16h à 20h. Débutants ou pas, les jeunes sont les bienvenus, notamment le mercredi car une formation leur est spécifiquement consacrée ce jour-là. ■

**Renseignements et inscriptions auprès de Nicolas Marjanovic au 04 76 53 91 08 ou au 06 83 35 50 40.**

## APEI Une école de qualité

Nouvelle association dans le paysage scolaire, l'APEI, l'association des parents d'élèves indépendants de Noyarey, a été créée en juin dernier par Michelle Micheli, habitante de Noyarey depuis 5 ans. Centrée sur la qualité de l'enseignement et la réussite des enfants, l'association s'est fixée trois objectifs : informer les familles sur l'avenir de l'école à travers l'évolution des programmes pédagogiques et des cycles ; renforcer les liens parents-écoles, pour accompagner parents et enfants au moment du passage maternelle-CP ; susciter une plus grande participation des parents à la vie de l'école. ■

**Contact : 452, rue du Maupas à Noyarey.**  
**michelle.micheli@hotmail.fr.**  
**http://apeidenoyarey.web.officelive.com**

# infos pratiques

## ACCUEIL MAIRIE

04 76 53 82 01

E-mail : [accueil@mairie-noyarey.com](mailto:accueil@mairie-noyarey.com)

Site internet : [www.mairie-noyarey.com](http://www.mairie-noyarey.com)

### Nouveaux horaires :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 15h30/17h30

Mercredi : 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h- 13h30/16h30

Samedi : 8h30/10h30

## SÉCURITÉ - URGENCES

Mairie astreinte :	04 76 53 92 59
Police municipale :	06 08 54 59 93
Services techniques :	04 76 53 84 53
	et 06 80 14 89 55
Gendarmerie de Sassenage :	04 76 27 42 17
<b>Pompiers :</b>	<b>18</b>
<b>SAMU :</b>	<b>15</b>
Centre anti poison :	04 72 11 69 11
Service de l'eau / La Sergadi :	04 76 33 57 35
Dépannage gaz :	04 76 49 50 51
Électricité :	08 10 33 33 38

## SERVICES PUBLICS

Assistante sociale :	04 76 26 36 18
École maternelle :	04 76 53 93 82
École élémentaire :	04 76 53 95 71
Cantine :	04 76 53 87 10
Réservation cantine :	04 76 53 73 74
CCAS :	04 76 53 82 01
Bibliothèque :	04 76 53 91 17
La Poste :	04 76 53 95 40
La garderie des P'tits Bouts :	04 76 53 90 07
Les Petits Malins :	04 76 53 83 62
Le service jeunesse - APJNV :	04 76 53 73 74
	et 06 85 05 11 03
Transport à la demande SEMITAG :	04 76 20 66 33

**Déchèterie** intercommunale 04 76 26 35 67  
de Sassenage - Noyarey  
Ouvverte toute l'année du mardi au samedi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h.

### Permanences juridiques

Elles se déroulent en mairie sur rendez-vous,  
contactez l'accueil au 04 76 53 82 01.

### Permanences de l'architecte conseil

Gratuit, sur rendez-vous en mairie.

## ESPACE SANTÉ

Orthophoniste, M <sup>me</sup> Le Gal-Redon :	04 76 50 60 29
Orthophoniste, M <sup>me</sup> Beck :	04 76 50 60 29
Kinésithérapeute, M. Lejeune :	04 76 50 68 32
Infirmière, M <sup>me</sup> Faure :	04 76 53 81 26
Ambulance Belledonne :	04 76 53 52 07
Taxi :	04 76 53 94 37
	et 06 79 30 36 98
EHPAD Résidence Les Vergers	04 76 86 96 60
Cabinet dentaire :	04 76 53 92 36
Pharmacie :	04 76 53 91 15
S.O.S. Amitié :	04 76 87 22 22
S.O.S. Familial :	04 76 87 60 93

## AUTRES

### Correspondants du Dauphiné Libéré

Sophie Dupisson :	06 10 17 44 26
Stéphanie Grondeau :	06 14 68 20 20

## PERMIS DE CONSTRUIRE

### Robert BOYAT

497 Chemin de Praparis  
PC 09 2 0001  
Bât. de vente à la ferme  
Déposé le 12/01/09  
Complété le 26/08/09  
Accordé le 12/10/09

### Jocelyn CHARPENTIER

Place de l'église  
PC 07 2 0001 - M1  
Modif. du Permis initial  
Déposé le 13/05/09  
Accordé le 09/07/09

### Benjamin OUEDRAOGO

147 rue abbé Cuchet  
PC 09 2 0006  
Extension d'une habitation  
Déposé le 14/05/09  
Complété le 23/06/09  
Accordé le 22/07/09

### Pierre-Damien BERGER

Les Veillères - Ezy  
PC 09 2 0007  
Extension d'une habitation  
Déposé le 20/05/09  
Accordé tacit. le 19/08/09

### Nicolas PAVESE

Chemin des Bauches  
PC 05 1 0022 M3  
Modification du permis initial  
Déposé le 23/06/09  
Accordé tacit. le 24/09/09

### G. et G. PIZZACALLA

Trucherelle  
PC 09 2 0008  
Double garage et réserve  
Déposé le 09/07/09  
Refusé le 01/09/09

### Iséa France

Actipôle Noyarey  
PC 07 2 0004 M1  
Mise en conformité  
Déposé le 20/07/09  
Refusé le 24/07/09

## NAISSANCES

### Laura Madeleine Catherine

**DA AMBROSIO**  
20 juillet 2009

### Laeticia Crocefissa BURGIO

29 juillet 2009

### Tatiana Yvette BURGIO

29 juillet 2009

### Louna PAQUET

1<sup>er</sup> juillet 2009

### Julien Yves GAY

Le 4 août 2009

## MARIAGES

### Sébastien GAMBELLI et

**Virginia DE FARIA**  
Le 20 juin 2009

### Village de l'amitié

525 chemin du Moulin  
PC 09 2 0009  
Sécurité  
Déposé le 21/08/09  
Classé sans suite

## DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

### Mairie de Noyarey

Place de l'église  
DP 09 2 0029  
Abri ouvert  
Déposé le 19/05/09  
Classé sans suite

### A. MARCHAL- S. VAQUÉ

65 chemin de l'Île Dalmas  
DP 09 2 0032  
Modification de façades  
Déposé le 10/06/09  
Accordé le 02/07/09

### Alain JOUANNET

211 chemin de la Vigne  
DP 09 2 0033  
Deux abris de jardin  
Déposé le 18/06/09  
Refusé le 02/07/09

### Marie-Claude BARTH

7<sup>ter</sup> Tilleuls Nord  
DP 09 2 0034  
Clôture  
Déposé le 22/06/09  
Refusé le 02/07/09

### Sylviane SCARINGELLA

Le Clos des Noyers  
DP 09 2 0035  
Local poubelle  
Déposé le 25/06/09  
Refusé le 23/07/09

### Laurence LAVOCAT-DUBUIS

252 rue du Maupas  
DP 09 2 0036  
Toiture à l'identique  
Déposé le 29/06/09  
Accordé le 02/07/09

**Jacques STUTZMANN et Fanny Hélène Edwige BOYAT**  
Le 27 juin 2009

**Thomas Peter GENTIL et Sandra Estelle FLORES**  
Le 11 juillet 2009

**Gérard Luce GIURI et Claire Marie Antoinette MICIELI**  
Le 18 juillet 2009

**Grégory Julien REGUILLON et Aurélie Joëlle FERRO**  
Le 18 juillet 2009

**Vincent THOMAS et Jennifer HINOJO**  
Le 29 août 2009

**Ivan Jean Fernand DUMAS et Corinne Martine VERA**  
Le 12 septembre 2009

### Hervé CHAILLOUX

263 route de la Vanne  
DP 09 2 0037  
Abri de jardin + Clôture  
Déposé le 03/07/09  
Accordé le 22/07/09  
DP 09 2 0038  
Consolidation d'un mur  
Déposé le 03/07/09  
Accordé le 22/07/09

### Michel LAPALUS

5348 les Tilleuls Nord  
DP 09 2 0039  
un panneau solaire  
Déposé le 02/07/09  
Accordé le 22/07/09

### Patrick et Véronique BUSO

Chemin du Diday  
DP 09 2 0040  
Appentis sur façade  
Déposé le 06/07/09  
Complété le 16/09/09  
Accordé le 07/10/09

### Joseph FERRERI

472 chemin du Moulin  
DP 09 2 0041  
Piscine sécurisée  
Déposé le 16/07/09  
Accordé le 22/07/09

### Philippe LEGENDRE

2 lot les Oves  
DP 09 2 0042  
six panneaux solaires  
Déposé le 22/07/09  
Accordé le 24/07/09

### Gilbert BESSOUD

Forêt  
DP 09 2 0043  
coupe d'arbre  
Déposé le 04/08/09  
Accordé le 01/09/09

### Jean-Pierre VIGLIANCO

225 chemin des Noyers  
DP 09 2 0044  
Abri de jardin  
Déposé le 13/08/09  
Accordé le 01/09/09

## DÉCÈS

**Stanislao ZABATTA**  
Le 29 juin 2009

**Lucette BARRIERE-PARRAIN épouse CHEVALLET**  
Le 8 septembre 2009

**Raymonde Jeanne Jacqueline DELHOME épouse CARRAS**  
Le 13 juillet 2009

**Vincent RAMINA**  
Le 8 juillet 2009

**Gilles GALTIER**  
Le 19 juillet 2009

**Simone Louise ORCEL veuve MARTON**  
Le 7 août 2009

### Florence OUEDRAOGO

147 rue abbé Cuchet  
DP 09 2 0045  
15 panneaux solaires  
Déposé le 30/07/09  
Complété le 31/08/09  
Accordé le 09/09/09

### Sylvain LEFAUCONNIER

14 lot le Socrate  
DP 09 2 0046  
Abri de jardin préfabriqué  
Déposé le 21/08/09  
Accordé le 01/09/09

### Philippe GROS-COISSY

22 lot les Vignes  
DP 09 2 0047  
Piscine sécurisée  
Déposé le 07/09/09  
Refusé le 24/09/09

### Fabrice AUDOUARD

Trucherelle  
DP 09 2 0048  
Abri de jardin  
Déposé le 11/09/09  
Accordé le 12/10/09

### Pharmacie POLOSSAT

87 rue du Maupas  
DP 09 2 0049  
Préenseigne lumineuse  
Déposé le 11/09/09  
Incomplet notifié le 07/10/09

### Rodolphe SCOLARI

15 le Clos des Noyers  
DP 09 2 0050  
Piscine sécurisée  
Déposé le 15/09/09  
Incomplet notifié le 07/10/09  
Refusé le 15/10/09

**Julienne Antonine JAILLET veuve BERT**  
Le 15 août 2009

**Simone Marie Louise PERRIN épouse GARCIA-LEGAZ**  
Le 14 septembre 2009

**Giuseppe STRAZZERI**  
Le 18 septembre 2009

**Jeanne Blanche Marie BOREL-GARIN veuve REYMOND**  
Le 29 septembre 2009

# l'agenda

## des manifestations

7 NOVEMBRE

### > Soirée Kassumay

Salle des fêtes de Veurey-Voroize, 20h. Repas sénégalais, musique, danses, buvette et tombola.

Réservation au 06 07 37 65 69.

SAM. 14 - DIM. 15 NOVEMBRE

### > 8<sup>e</sup> Salon des vins et de la gastronomie

30 exposants vigneron et producteurs de produits régionaux seront cette année au rendez-vous. Le salon sera agrémenté d'une ambiance musicale et des conseils d'un sommelier. Un repas est organisé le dimanche midi (réservation : 06 75 00 40 06). Salle des fêtes de Veurey-Voroize, samedi 14h-20h dimanche 10h-18h. 3 € l'entrée (verre de dégustation offert).

SAM. 28 - DIM. 29 NOVEMBRE

### > Concerts de Noël

Samedi 28 à 17h à l'église de Noyarey : Trio piano, violon et violoncelle (Mendelson, Chostakovitch). Adultes : 10 €, collégiens : 5 €, primaires : gratuit. Dimanche à 16h à l'église de Noyarey : concert des Petits chanteurs de Saint-Marc de Lyon. Tarif unique : 15 €. Pass pour les deux concerts : 20 €.

4-5 DÉCEMBRE

### > Téléthon

Vendredi 4 : vente de sapins devant le groupe scolaire à partir de 16h (réservation possible au 06 75 47 31 14 ou au 06 75 00 40 06). Samedi 5 : belote party organisée par l'Amicale club salle sous la mairie à 14h. A 20h30, concert des Voix cassées à la Maison des associations.

6 DÉCEMBRE

### > Repas de Noël des anciens

Offert par la municipalité aux personnes de plus de 70 ans, il se déroulera cette année dans la nouvelle Maison des associations. L'après-midi sera animée en chansons, par l'APJNV et la Compagnie d'art lyrique de Grenoble, invitée par le Comité des fêtes.

13 DÉCEMBRE

### > Marché de Noël

De 10h à 18h sur la place Victor Jat.

12 JANVIER

### > Vœux de la Municipalité

Espace Charles de Gaulle, 19h.

## l'événement

### «Les choristes»

Après La Pastorale, le Comité des fêtes nous propose cette année le concert exceptionnel des Petits Chanteurs de Saint-Marc.

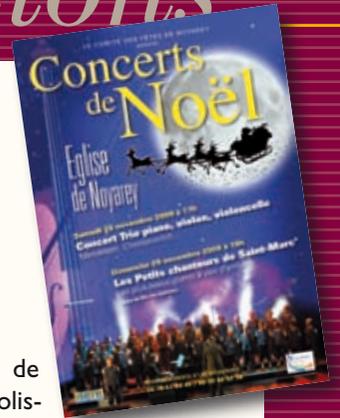
Ces jeunes chanteurs formés au sein de la maîtrise de la basilique de Fourvière ont été projetés sur le devant de la scène médiatique à la sortie du film Les Choristes, le 17 mars 2004. On a encore tous en tête les paroles de la chanson «Vois sur ton chemin» ! Comme l'histoire, ces voix angéliques ont remporté un immense succès. Avec plus d'un million et demi d'albums vendus en France, l'album sera couronné «disque de diamant» en 2004. La tournée des Choristes les conduira dans les plus grandes salles de France (Zénith, Palais des congrès, théâtres antiques...) pendant une année au cours de laquelle ils assureront quelque 35 concerts.

Dirigé par Nicolas Porte, cet ensemble mixte est composé d'enfants âgés de 10 à 15 ans. Répertoire, technique vocale, sol-

fège, piano, étude de rôles pour les solistes... Ils reçoivent une formation complète au sein de la maîtrise, effectuant entre 6 et 8 heures de musique par semaine. Ce travail quasi professionnel, valorisant la pureté de leur voix explique la qualité de leurs prestations.

Aujourd'hui, le chœur qui continue d'animer régulièrement les offices dominicaux de Fourvière, est sollicité partout en France, et à l'étranger. Noyarey aura la chance de les accueillir le 29 novembre prochain pour un récital qui promet d'être enchanteur !

Renseignements et réservations auprès d'Annie Henry : 04 76 53 84 45 ou 06 30 48 82 36. Voir les informations pratiques ci-contre. ■



## retour sur...

### Les Journées du patrimoine

C'est un circuit de ferme en ferme qui a été proposé cette année par la commune, grâce à la participation des agriculteurs locaux.

Ce circuit réalisé à pied s'est déroulé le matin à Ezy. Quatre anciennes fermes ont été présentées par leurs résidents actuels : celle des Repellin-Bouvier avec son immense grange par Agnès Sanel, qui pratique aujourd'hui la culture des fruits ; celle des Vieux-Vincent, qui conserve une étable qui abritait il y a quelques années encore veaux, vaches et chèvres. La ferme Michel, où est encore visible un travail à bœuf, et enfin la ferme Josserand, où Jean-Luc Basset a fait découvrir au groupe, une antique batteuse, un four à pain et une scie qui aurait fabriqué les planches de tout le hameau... L'après-midi, le groupe, découvrait le village ancien et la plaine, autrefois couverte de vignes. Ainsi



chez Mme Cuttat, près de l'église, est conservé un ancien pressoir ; chez Mme Laurent-Gonnet, dont la ferme, chemin des noyers est sans doute la plus ancienne du village, dans laquelle on élève encore des moutons. Un accueil chaleureux les attendait aussi chez Vaïa et Philippe Quincieu à la ferme Boutin, où ils ont pu voir un antique cochonnier, et chez René Forot à Clairfontaine, qui leur a montré d'anciennes machines agricoles tout en les captivant par ses connaissances sur le passé du village. Les participants, de Noyarey et d'ailleurs (dont un écrivain du Vaucluse !) étaient enchantés de cette journée qui leur a permis d'appréhender les traces encore bien présentes du passé agricole de notre village. ■